

Agir ensemble pour l'inclusion et
l'épanouissement à chaque étape de la vie.



Accueillir | Accompagner | Soutenir | Former | Informer | Construire

Qui sommes-nous ?

L'Apei Moselle est une association au service des personnes en situation de handicap mental et de leurs familles issue de la fusion de l'Apei de Thionville et de l'Afaei Rosselle et Nied, deux associations créées au début des années 60.

L'Apei Moselle est une association reconnue d'utilité publique et à but non lucratif affiliée à l'Unapei.

2000
personnes
accompagnées

43
établissements
et services

1200
salariés

40
conseillers
de territoires

700
adhérents

Nos missions

- **Accueillir, écouter et accompagner** les personnes handicapées mentales, leurs familles et leurs amis
- **Faire valoir leurs droits et leurs devoirs** pour obtenir leur inclusion dans la société
- **Favoriser leur participation et leur expression**
- **Construire des solutions adaptées** aux besoins et aux attentes de chacun

Nos valeurs

- L'humanisme comme terreau originel
- Le respect et la dignité comme moteurs relationnels
- La solidarité comme principe d'action

Notre fonctionnement

La gouvernance

Les deux conseils de territoire

42 conseillers sont répartis sur les deux conseils de territoires : Thionville et Rosselle et Nied. Ils animent la vie associative des territoires et permettent de conserver un lien de proximité avec les personnes accompagnées, les familles et les établissements et services. Ils sont élus par les adhérents de chaque territoire lors des assemblées de territoire.

Le conseil d'administration

Le conseil d'administration définit la politique, les orientations générales de l'association et arrête le projet associatif qui est soumis à l'assemblée générale. Il est composé de 16 membres issus des conseils de territoire.

La dirigeance

Le directeur général est garant de la mise en œuvre opérationnelle du projet associatif et du suivi des actions. Il pilote et coordonne les actions des deux pôles et du siège.

Les deux directeurs généraux adjoints sont chacun en charge d'un pôle :

- le pôle enfance, habitat et accompagnement spécialisé
- le pôle travail, habitat et vie sociale

Chaque directeur d'établissement est rattaché à un pôle.

Les services du siège

- la direction des ressources humaines,
- la direction administrative et financière,
- la direction qualité et développement,
- la direction technique en charge des achats, de la logistique et des systèmes d'information,
- la communication et le secrétariat.

Les établissements et services

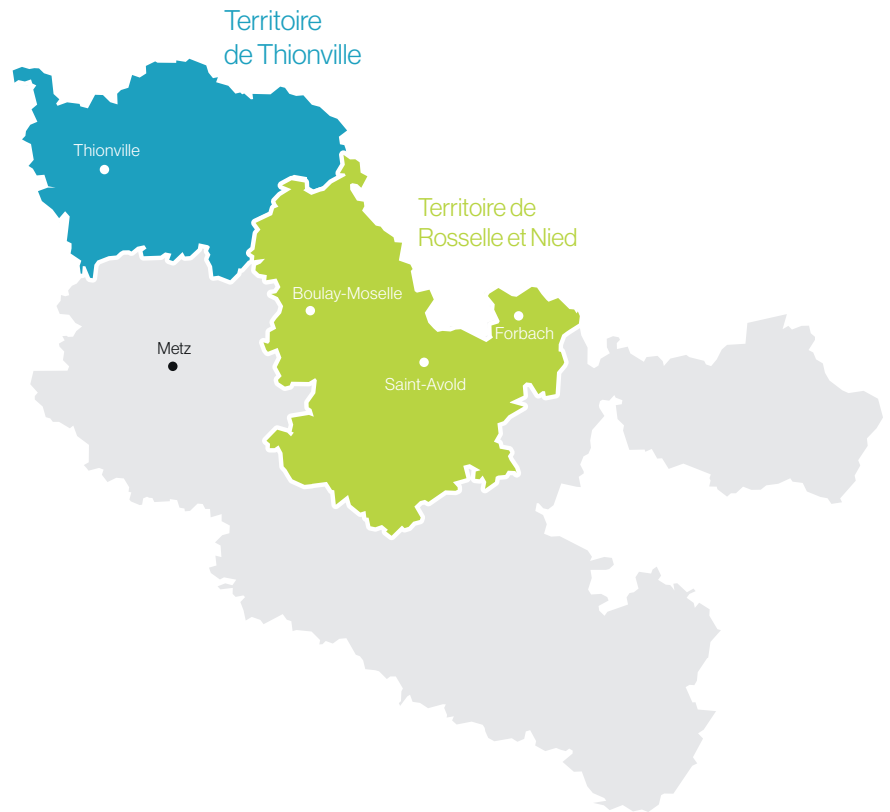
Les 43 établissements et services de l'association déclinent les orientations et les valeurs du projet associatif à travers leur projet d'établissement. Afin d'assurer un accompagnement adapté de qualité, différents moyens sont mis en œuvre dont le projet personnalisé de la personne accueillie.



La vie associative

Elle est animée par les membres des conseils de territoire avec le concours de bénévoles. Elle peut-être spécifique à chaque territoire.

Ses missions essentielles sont d'établir des contacts avec les familles, d'organiser des rencontres et des manifestations diverses afin de les fédérer autour de valeurs comme l'entraide, l'échange et la solidarité et de renforcer leur cohésion en suscitant leur participation à la vie associative.



Les actions menées

Action familiale

- conférences, réunions à thème ou d'information,
- groupes de parole "de parents à parents",
- accueil des familles,
- réunions des nouveaux parents,
- aide aux aidants,
- aide aux projets vacances.

Evènements festifs, culturels ou sportifs

- marches,
- bal,
- soirée disco,
- après-midi carnaval,
- séances de cinéma adapté.





Secteur **Enfance**

Les IME (Instituts Médico-Éducatif)

Les IME sont des établissements d'accueil assurant une éducation adaptée et un accompagnement médico-social aux enfants et adolescents entre 3 et 20 ans présentant des troubles du neurodéveloppement. Certains IME ou sections d'IME sont spécialisés dans l'accueil d'enfants ou adolescents ou jeunes adultes présentant des spécificités telles que l'autisme ou une situation de polyhandicap.

Les IME assurent un accompagnement global favorisant l'intégration dans les différents domaines de la vie. Ils proposent un accompagnement thérapeutique, pédagogique, éducatif voire professionnel aux enfants et adolescents accueillis. Chaque enfant dispose dans le cadre de son projet personnalisé d'objectifs qui visent à :

- favoriser son épanouissement en lien avec la famille,
- promouvoir ses compétences et améliorer la réalisation de ses potentialités intellectuelles, affectives et corporelles,
- développer son autonomie quotidienne pour une plus grande intégration sociale et/ou professionnelle.

L'inclusion scolaire

L'inclusion scolaire vise et facilite un accompagnement pluridisciplinaire dans le cadre d'un partenariat avec l'Education Nationale. Elle se construit en prenant en compte la situation de chaque enfant et uniquement pour ceux pour qui cette inclusion fait sens. Plusieurs formes d'inclusion scolaire sont possibles :

- **Individuelle** : lorsqu'un enfant de l'IME est scolarisé à temps plein ou partiel dans une école voisine ou lorsqu'un enfant suivi par le SESSAD est accompagné dans son école.

Les SESSAD (Services d'Éducation Spéciale et de Soins A Domicile)

Les SESSAD sont des services médico-sociaux constitués d'équipes pluridisciplinaires. Ils apportent un soutien spécialisé aux enfants et adolescents de moins de 20 ans en situation de handicap dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation ainsi qu'à leurs familles. Tout comme en IME, les enfants accompagnés au sein des SESSAD présentent majoritairement des troubles du neurodéveloppement. Les services proposés diffèrent selon l'âge des enfants et se construisent au travers des projets personnalisés :

- Enfants de moins de 6 ans : prise en charge précoce qui intègre l'accompagnement de la famille et de l'entourage familial, l'accompagnement du diagnostic, l'aide au développement psychomoteur et la préparation anticipée aux orientations ultérieures.
- Enfants de plus de 6 ans : accompagnement centré sur le soutien à la scolarisation ou à l'acquisition de l'autonomie. Une mission d'accompagnement à la vie sociale leur est également confiée.

- **Collective** : lorsqu'une ou plusieurs Unités d'Enseignement sont délocalisées dans une école ou dans un établissement scolaire voisin. Les classes externalisées ou Unités d'Enseignement Externalisés (UEE) ou Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme (UEMA) permettent à des enfants de bénéficier d'une inclusion scolaire au sein de l'école ordinaire.

IME Le Château

48 rue du Calvaire
57970 Inglange
Tél : 03 82 56 86 13
ime.lechateau@apeimoselle.fr

IME Les Genêts

Puits | La Houve
57150 Creutzwald
Tél : 03 87 29 69 59
ime.lesgenets@apeimoselle.fr

IME De Guise

216, rue Nationale
57600 Forbach
Tél : 03 87 85 10 25
ime.deguise@apeimoselle.fr

IME L'Horizon

site de Guénange
Rue de Metzervisse - BP 56
57310 Guénange
Tél : 03 82 82 63 82
ime.horizon.guenange@apeimoselle.fr

IME L'Horizon

site de Thionville
89 chemin du Coteau BP 20461
57105 Thionville
Tél : 03 82 54 22 96
ime.horizon.thionville@apeimoselle.fr

IME Les Primevères

1 rue des Primevères
57240 Knutange
Tél : 03 82 84 14 69
ime.lesprimeveres@apeimoselle.fr

IME La Sapinière

5 rue du Puits
57710 Aumetz
Tél : 03 82 91 91 25
ime.lasapiniere@apeimoselle.fr

IME Le Wenheck

2 chemin Napoléon
57730 Valmont
Tél : 03 87 93 96 30
ime.lewenheck@apeimoselle.fr

SESSAD Les Hirondelles

site de Creutzwald
28, rue des Pommiers
57150 Creutzwald
Tél : 03 87 00 17 07
sessad.leshirondelles@apeimoselle.fr

SESSAD Les Hirondelles

site de Forbach
216, rue Nationale
57600 Forbach
Tél : 03 87 00 17 07
sessad.leshirondelles@apeimoselle.fr

SESSAD de Thionville

89 chemin du Coteau
57100 Thionville
Tél : 03 82 85 09 26
sessad.thionville@apeimoselle.fr



Secteur Travail

Les ESAT (Etablissements et Services d'Accompagnement par le Travail)

Les ESAT accompagnent les adultes en situation de handicap dans le développement de leur autonomie sociale et professionnelle à partir de différentes activités d'atelier et de soutien extra-professionnel. Ils favorisent l'insertion en milieu ordinaire de travail ou en entreprise adaptée de ceux qui en ont les capacités, par des préparations et des formations spécifiques.

L'accompagnement se décline pour chaque personne accueillie par un projet personnalisé qui aura pour base l'évaluation de ses capacités et l'organisation de sa progression.

L'EA (Entreprise Adaptée)

L'EA est un établissement offrant la possibilité aux travailleurs en situation de handicap d'exercer une activité professionnelle dans des conditions adaptées à leurs capacités de travail. Elle favorise la réalisation du projet professionnel, la valorisation des compétences et la mobilité au sein de l'entreprise elle-même ou vers d'autres entreprises.

L'EA n'est pas une structure médico-sociale et fonctionne comme une entreprise du milieu ordinaire de travail. Les travailleurs ont un statut de salarié mais disposent néanmoins d'un accompagnement individualisé qui tient compte de leurs besoins.

L'EA peut être un relais entre l'ESAT et le milieu ordinaire du travail.

Les activités de soutien, de formation et d'insertion

Les travailleurs d'ESAT bénéficient durant leur temps de travail d'actions de soutien pour développer notamment leurs compétences sociales et leur autonomie. Ils peuvent également bénéficier de formations et, selon leurs projets, être aidés pour envisager un parcours sécurisé vers le milieu ordinaire de travail.

ESAT Les Ateliers du golf

ZI de Faulquemont
57380 Faulquemont
Tél : 03 87 00 24 30
esat.lesateliersdugolf@apeimoselle.fr

ESAT De Brack

Rue de l'Illinois B.P. 60033
57500 Saint-Avold
Tél : 03 87 91 10 64
esat.debrack@apeimoselle.fr

ESAT Le Castel

Rue du Donjon – Volkrange BP 10058
57102 Thionville
Tél : 03 82 59 60 70
esat.lecastel@apeimoselle.fr

ESAT Les Chênevières

ZA de Betting – 1 rue du Moulin
57800 Betting
Tél : 03 87 29 68 30
esat.leschenevieres@apeimoselle.fr

ESAT Le Corail

site de Yutz
1 rue Thomas Edison BP 30063
57972 Yutz
Tél : 03 82 56 31 95
esat.lecorail@apeimoselle.fr

ESAT Le Corail

site de Basse-Ham
Rue Pierre et Marie Curie
57970 Basse-Ham
Tél : 03 82 59 70 70
cuisinecentrale@apeimoselle.fr

ESAT L'Envol

3 route de Metz
57310 Bertrange-Imeldange
Tél : 03 82 50 92 74
esat.envol@apeimoselle.fr

ESAT Les Genêts

Puits 1 La Houve
57150 Creutzwald
Tél : 03 87 29 84 30
esat.lesgenets@apeimoselle.fr

ESAT Sainte Agathe

3 rue Carnot
57190 Florange
Tél : 03 82 54 22 98
esat.sainte-agathe@apeimoselle.fr

ESAT La Vallée

178 rue Charles de Gaulle
57290 Serémange-Erzange
Tél : 03 82 59 00 25
esat.lavallee@apeimoselle.fr

ESAT Le Village

Route de Lachambre
57730 Altviller
Tél : 03 87 29 77 77
esat.levillage@apeimoselle.fr

EA La Fensch

Impasse La Fenderie BP8
57290 Serémange-Erzange
Tél : 03 82 59 61 61
ea.lafensch@apeimoselle.fr

Soutien Centralisé

3 rue Carnot
57190 Florange
Tél : 03 82 58 62 31
soutiencentralise@apeimoselle.fr



Secteur Habitat et accompagnement spécialisé

Les FAS, FAM, MAS et EAT sont des établissements médico-sociaux ouverts aux personnes de plus de 20 ans et sans limite d'âge. Chaque établissement offre des modes d'accueil diversifiés permanents ou temporaires tels que des accueils de jour ou des accueils en hébergement. L'accompagnement est basé sur un projet personnalisé qui vise à répondre aux besoins et attentes des personnes, à favoriser la participation à une vie sociale, culturelle et sportive, à développer l'autonomie et à conserver les acquis par des activités adaptées.

L'EAT (Etablissement d'Accueil Temporaire)

L'EAT accueille des adultes en situation de handicap mental ou de polyhandicap ou avec autisme orientés en MAS, FAM ou FAS à partir de 16 ans, pour quelques heures ou quelques jours. Cet accueil est proposé en journée. Cet établissement permet d'apporter des phases de répit aux familles ou aux aidants.

Les FAS (Foyers d'Accueil Spécialisés)

Ce type d'établissements a la particularité d'accueillir des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé (ESAT). Le public accueilli présente principalement un handicap mental avec parfois des troubles associés. Les personnes disposent néanmoins d'une autonomie physique et d'une capacité intellectuelle suffisantes pour accomplir certains actes de la vie quotidienne et participer à des animations, des activités éducatives, ...

Les FAS constituent des structures intermédiaires entre, d'un côté, les Foyers d'hébergement (FESAT/FAP) et, de l'autre, les Foyers d'accueil médicalisés (FAM) et les Maisons d'accueil spécialisées (MAS). Ils mettent en œuvre des soutiens médico-sociaux adaptés avec notamment des activités quotidiennes (ex. : activités ludiques, éducatives...) et des animations sociales.

Les FAM (Foyers d'Accueil Médicalisés)/ Les MAS (Maisons d'Accueil Spécialisées)

Les FAM ou les MAS accueillent des personnes adultes lourdement handicapées intellectuellement ou autistes ou polyhandicapées avec parfois des handicaps associés. La dépendance totale ou partielle rend nécessaire l'assistance d'une tierce personne pour la plupart des actes essentiels de l'existence ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants, notamment avec la poursuite de traitements et des actes de rééducation.

Les FAM accueillent des personnes un peu moins dépendantes que la population hébergée en MAS. Dans la pratique, les publics sont sensiblement les mêmes.

Ces établissements apportent l'aide constante due à l'absence d'autonomie des résidents et favorisent dans la mesure du possible l'autonomie et un minimum de vie sociale. Les accompagnements proposés s'articulent dans plusieurs domaines :

- les actes de la vie quotidienne (lever, toilette, habillage, repas, coucher...),
- Médical, paramédical (soins infirmiers...) et de rééducation (kinésithérapie, ergothérapie...),
- Psychosocial : suivi psychologique des résidents, soutien aux familles,
- Éducatif.

Le SSIAD-PH (Service de Soins Infirmiers à Domicile pour Personnes Handicapées)

Le SSIAD-PH assure, sur prescription médicale, à des personnes en situation de handicap âgées de 20 à 60 ans, des soins destinés à maintenir les fonctions essentielles et les acquis en milieu ordinaire. Les interventions des professionnels sont organisées à domicile.

Résidence L'Albatros (MAS/FAM)

Rue du Donjon
57100 Volkrange
Tél : 03 82 54 96 10
masfam.albatros@apeimoselle.fr

Résidence Les Marronniers (MAS)

Boulevard de la Boucle
57310 Guénange
Tél : 03 82 82 60 41
mas.lesmarronniers@apeimoselle.fr

SSIAD-PH

Boulevard de la Boucle
57310 Guénange
Tél : 03 82 82 60 41
ssiadph@apeimoselle.fr

Résidence Les Apogées (FAS/FAM)

95 rue Principale Marienau
57600 Forbach/Marienau
Tél : 03 87 13 00 43
fasfam.lesapogees@apeimoselle.fr

Résidence Les Sereins (FAS/FAM)

7 rue de l'Illinois
57500 Saint-Avold
Tél : 03 87 90 40 29
fasfam.lesereins@apeimoselle.fr

EAT Handi Relais

2 bis rue Sainte Scholastique
57310 Guénange
Tél : 03 82 59 46 41
eat.handirelais@apeimoselle.fr

Résidence Le Verger (FAS)

Rue du Donjon
57100 Volkrange
Tél : 03 82 82 87 96
fas.leverger@apeimoselle.fr



Secteur **Habitat et vie sociale**

Les FESAT (Foyers d'Hébergement des Etablissements et des Services d'Aide par le Travail)

Le FESAT a pour mission d'offrir un habitat adapté et un accompagnement personnalisé aux travailleurs d'ESAT.

Les FAP (Foyers d'Accueil Polyvalents)

Le FAP est composé de trois unités :

- le FESAT accueille les travailleurs d'ESAT en activité
- le PHV accueille les travailleurs d'ESAT à temps partiel ou en retraite
- le FAS accueille les personnes en journée ou en internat

Le Service de Suite

Le service de suite intervient pendant 3 ans, auprès des personnes sorties d'IME ou sorties des établissements de travail protégé, dans le cadre de l'insertion en milieu ordinaire de travail et/ou de vie.

Les SAHTHMO (Services d'Accompagnement à Hébergement des Travailleurs Handicapés en Milieu Ouvert)

Le SAHTHMO propose aux adultes, qui en font la demande, un accompagnement à la vie sociale dans le cadre de l'hébergement en milieu ordinaire.

Le SAMSAH (Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés)

Le SAMSAH propose un accompagnement médical et social personnalisé aux personnes habitant en milieu ordinaire, dans le cadre de leur projet de vie et sur orientation de la Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

Résidence Les Amarres (FESAT)

4 chemin Napoléon
57730 Valmont
Tél : 03 87 93 16 09
fesat.lesamarres@apeimoselle.fr

Résidence Le Parcours (FESAT)

Rue de la piscine
57380 FAULQUEMONT
Ouverture au printemps 2023

Résidence Clairvil (FAP)

34b rue de la gare
57730 Valmont
Tél : 03 87 92 51 64
fesat.clairvil@apeimoselle.fr

Résidence La Milliaire (FAP)

17 boucle de la Milliaire
57100 Thionville
Tél : 03 82 54 80 30
fap.milliairepavillon@apeimoselle.fr

Résidence Raoul Loeb (FAP)

21/23 chemin Saint Pierre BP10555
57109 Thionville Cedex - 57180 Terville
Tél : 03 82 50 01 03
fap.villaloeb@apeimoselle.fr

Résidence Le Pavillon (FAP)

87 chemin du Coteau
57105 Thionville
Tél : 03 82 54 80 30
fap.milliairepavillon@apeimoselle.fr

Résidence La Villa (FAP)

21/23 chemin Saint Pierre BP10555
57109 Thionville Cedex - 57180 Terville
Tél : 03 82 50 00 99
fap.villaloeb@apeimoselle.fr

SAHTHMO de Saint-Avold

4 chemin Napoléon
57730 Valmont
Tél : 03 87 93 16 09
sahthmo.saintavold@apeimoselle.fr

SAHTHMO de Thionville

19 chemin St Pierre
57180 Terville
Tél : 03 82 53 59 54
sahthmo.thionville@apeimoselle.fr

SAMSAH

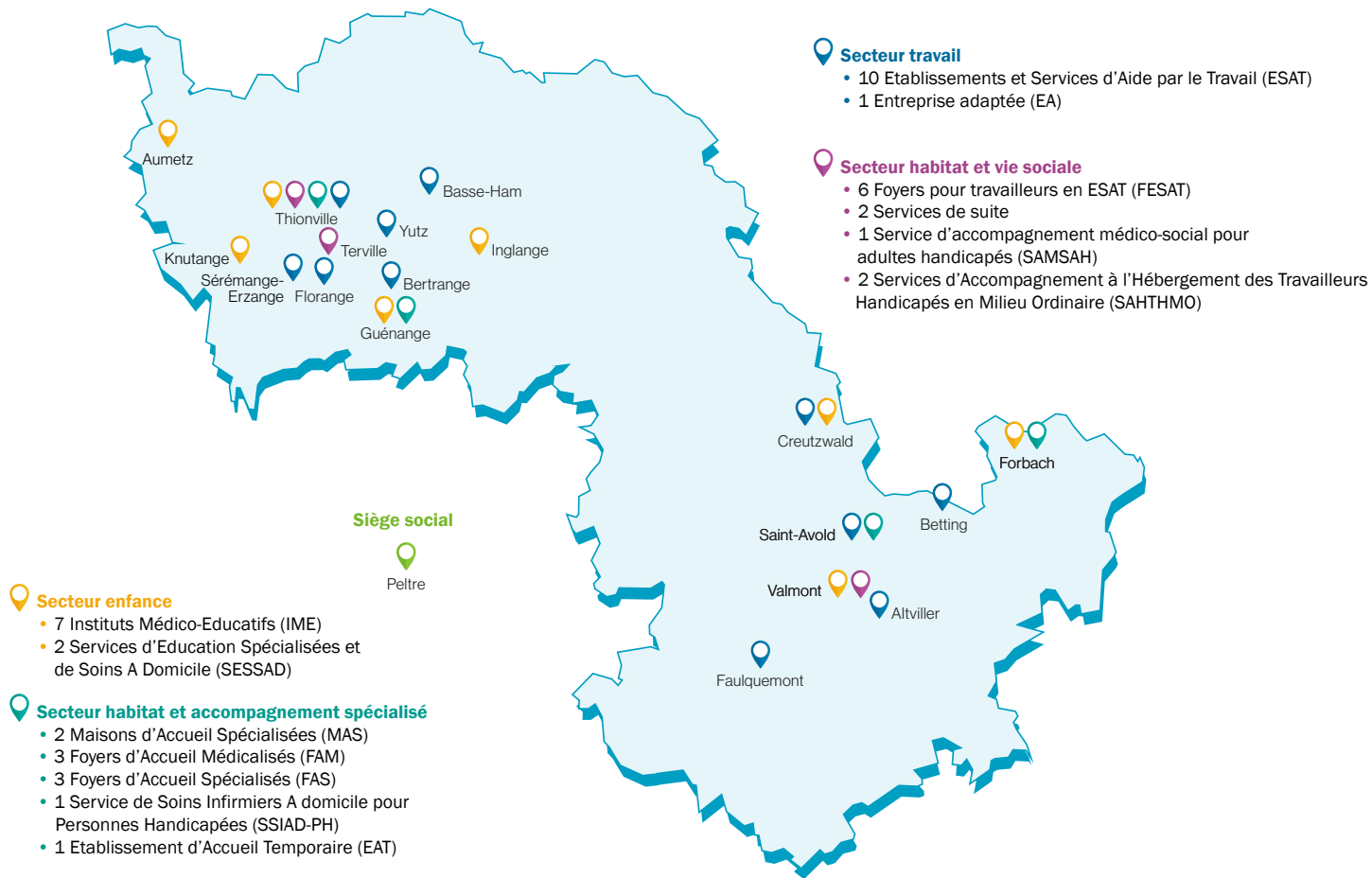
89 chemin du coteau
57100 Thionville
Tél : 03 82 53 59 54
samsah@apeimoselle.fr

Service de Suite

site de Thionville
19 chemin Saint Pierre
57180 Terville
Tél : 03 82 53 59 54
servicedesuite@apeimoselle.fr

Service de Suite

site de Saint-Avold
4 chemin Napoléon
57730 Valmont
Tél : 03 87 93 16 09
fesat.lesamarres@apeimoselle.fr



Comment nous soutenir ?

+ Adhérez à l'Apei Moselle

Adhérer à l'association est un geste militant ! C'est contribuer à faire évoluer la place des personnes handicapées mentales dans la société et le regard que l'on porte sur elles.

Votre adhésion, c'est notre force !

Le montant de la cotisation s'élève à 90€ et le fonds de solidarité (optionnel) à 40€.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le siège de l'association.

+ Devenez bénévole

Le bénévolat est un pilier incontournable de la vie de l'association et des établissements.

Pour nous rejoindre, ou pour en savoir davantage, nous vous invitons à nous contacter au 03 72 40 30 28.

+ Faites un don ou un legs

+ Faites appel aux ESAT

Particulier ou professionnel, confiez vos travaux à nos équipes et profitez du savoir-faire et des compétences de personnes qualifiées et formées.

L'association étant reconnue d'utilité publique, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 66% du montant de votre cotisation ou de votre don.